

# La Saône-et-Loire

## Chiffres Clés

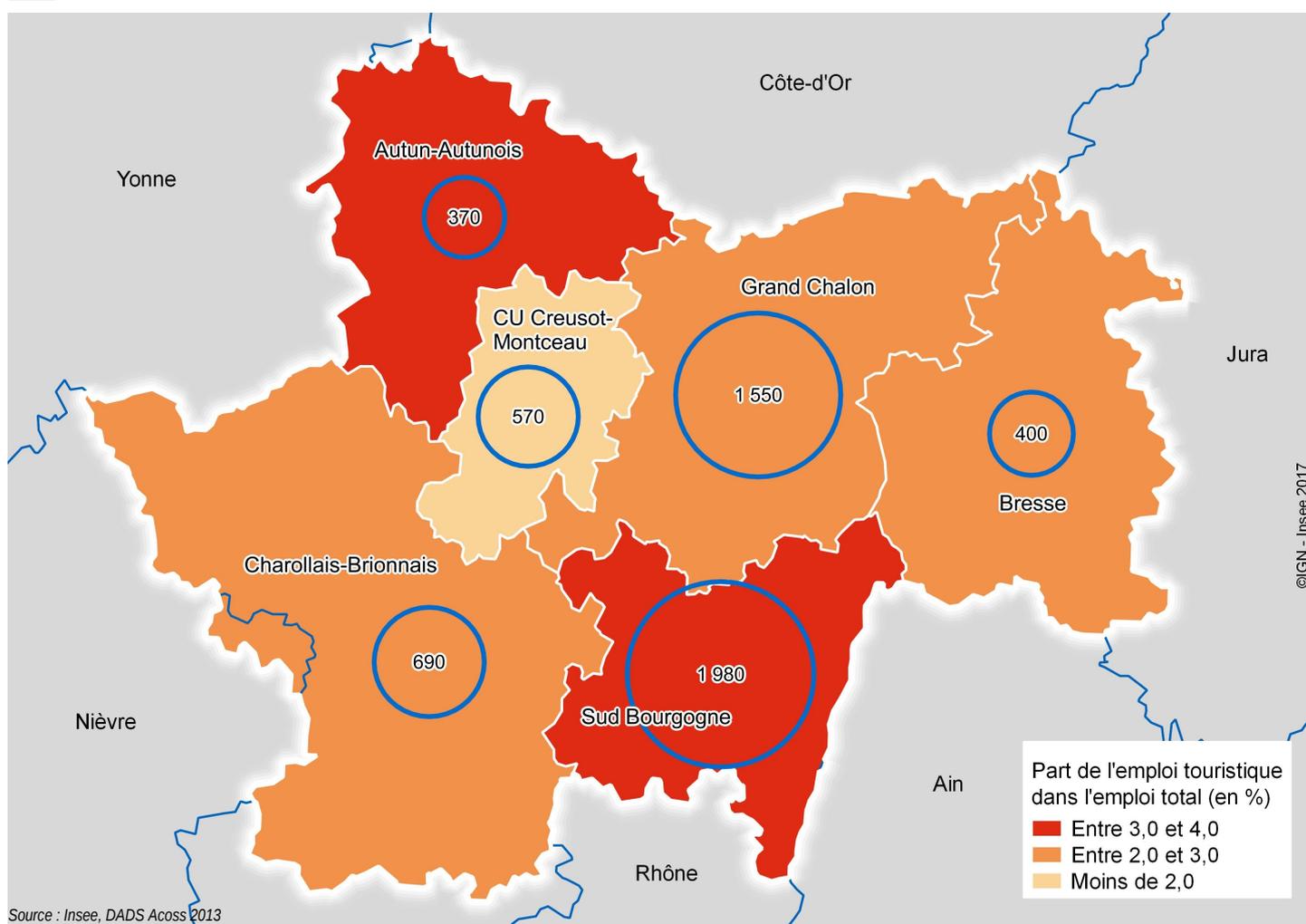
- 5 560 emplois liés à la présence de touristes
- 19 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 2,8 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 4 290
- Emploi maximum (août) : 7 200

La fréquentation touristique génère 5 560 emplois en Saône-et-Loire en moyenne annuelle en 2013, avec un maximum de 7 200 emplois atteint en août et un

minimum de 4 290 en janvier. La saisonnalité de l'emploi touristique est un peu plus marquée en Saône-et-Loire qu'en Bourgogne-Franche-Comté. En moyenne annuelle, l'emploi induit par la fréquentation touristique représente ainsi 2,8 % de l'emploi départemental, soit un poids analogue à la moyenne régionale. Avec 3,8 %, ce poids est le plus élevé dans le territoire Sud Bourgogne, qui concentre également, avec près de 2 000 emplois en moyenne annuelle, le plus grand volume

d'emplois liés au tourisme du département. Dans ce territoire, les emplois dans la restauration sont plus développés qu'ailleurs dans le département : ils y représentent 30 % des emplois liés à la présence de touristes. La fréquentation touristique génère également 1 550 emplois dans la zone du Grand Chalon, dont plus de la moitié dans les commerces et autres activités de services, hors des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

## 1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Saône-et-Loire

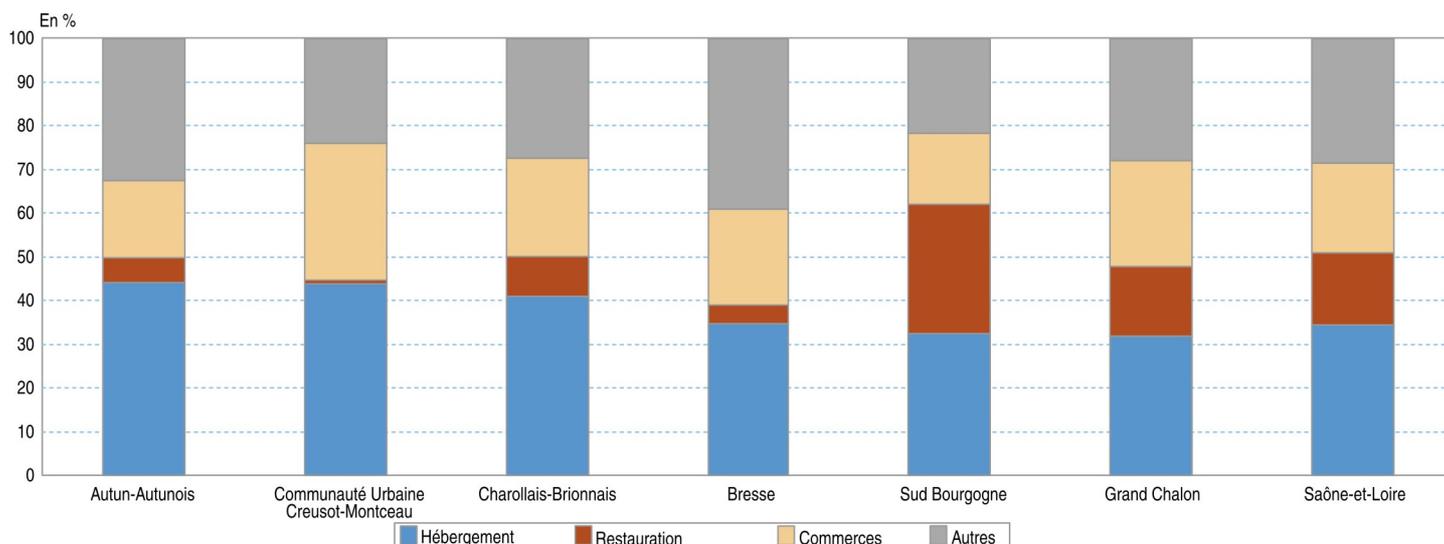


## 2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire

Zone touristique *	Autun-Autunois	Bresse	Grand Chalon	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Charollais-Brionnais	Sud Bourgogne	Saône-et-Loire
Emploi touristique mensuel moyen	370	400	1 570	570	690	1 980	5 560
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3,4	2,4	2,5	1,8	2,4	3,8	2,8
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	6,7	7,2	28,2	10,3	12,4	35,6	100
Emploi minimum	270	350	1 210	430	540	1 480	4 290
Emploi maximum	520	510	2 010	770	940	2 520	7 200

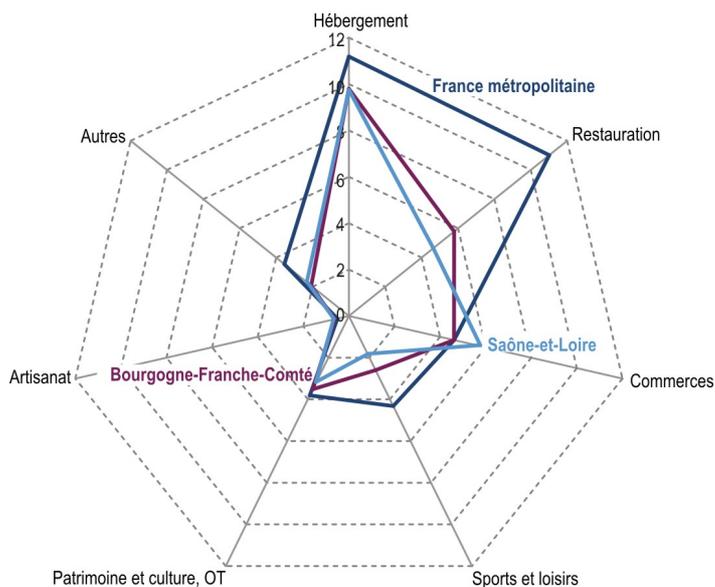
(\*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.  
Source : Insee, DADS Acooss 2013

### 3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



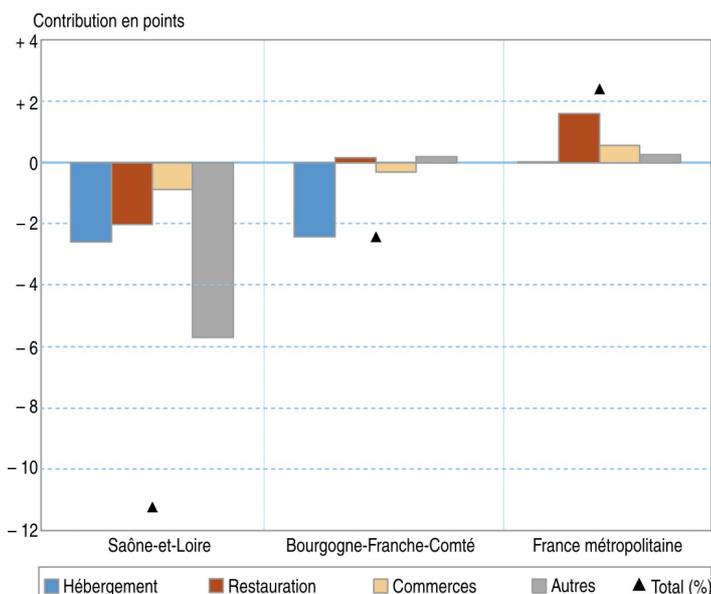
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services  
Source : Insee, DADS Acooss 2013

### 4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Saône-et-Loire



Autres : autres activités de services  
Source : Insee, DADS Acooss 2013

### 5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services  
Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.  
Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

## Définitions, méthodes, sources

**Emploi lié à la fréquentation touristique :** l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

**Estimation de l'emploi touristique :** les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

**Sources :** L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.